



Dimanche 1er février

4^{ème} dimanche du temps ordinaire

- * 9h00 Marcilly – P. Skof
- * 9h30 Lissieu. – P. Chatelus
- Messe à l'intention de la famille BOUCHET, des familles BERNARD, TRANCHAT et CHASSIGNOL
- * 10h30 Chasselay – P. Skof
Messe en latin
- Messe à l'intention de Claudine MIGUET, des défunt des familles DUPEUBLE et RAMBAUD, des défunt de la famille BUGNAZET
- * 11h00 Chazay – P. Chatelus
Messe des familles
- Eveil à la foi (RV 10h50 salle Champin)*



Lundi 2 février

Présentation du Seigneur au Temple

- * 19h30 Lissieu – P. Skof

Mardi 3 février

- * 9h00 Chasselay - P. Skof

Mercredi 4 février **Ste Véronique**

- * 9h00 Chazay – P. Chatelus

Jeudi 5 février

- * 9h00 Chazay - P. Skof

Vendredi 6 février

- * 7h00 Lissieu - P. Skof

Samedi 7 février

- * 18h30 Civrieux – P. Campion

Dimanche 8 février

5^{ème} dimanche du temps ordinaire

Quêtes pour la pastorale de la Santé

- * 9h00 Les Chères– P. Campion
- * 9h30 St Jean-des-V.. – P. Skof
- * 10h30 Chasselay – P. Blanc
- Messe à l'intention des défunt des familles DUPEUBLE et RAMBAUD, des défunt de la famille BUGNAZET
- * 11h00 Chazay – P. Chatelus
- Messe à l'intention de Jeanine JANNUCCI
- * 11h00 Lissieu – P. Skof
Messe des familles
- Messe à l'intention de Paule WEINBERGER

VOUS RECEVREZ UNE FORCE : L'ONCTION *pour les Personnes traversant la maladie ou le grand âge*

Le **dimanche 15 février**, notre paroisse propose de recevoir le Sacrement de l'Onction pour ceux traversant des moments difficiles comme la maladie ou le grand âge.

L'Onction des malades est un **Sacrement pour les vivants**. Comme tout sacrement, l'Onction des malades est un appel, une rencontre et un envoi : **un appel** à vivre la maladie avec la paix du Christ, **une rencontre** du Christ dans l'épreuve, **un envoi** à être témoin de son espérance avec l'Eglise.

Par le Sacrement de l'Onction, le Christ se manifeste à la personne en souffrance pour **l'apaiser, lui rendre confiance, lui donner la paix dans sa faiblesse**. Il la fortifie ainsi moralement dans la maladie, il lui procure réconfort, paix et courage pour traverser ses difficultés. Le Catéchisme de l'Eglise Catholique insiste « *La grâce première de ce sacrement est une grâce de réconfort, de paix et de courage pour vaincre les difficultés propres à l'état de maladie grave ou à la fragilité de la vieillesse. Cette grâce est un don du Saint-Esprit qui renouvelle la confiance et la foi en Dieu et fortifie contre les tentations de découragement et d'angoisse de la mort. Cette assistance du Seigneur par la force de son Esprit veut conduire le malade à la guérison de l'âme, mais aussi à celle du corps si telle est la volonté de Dieu.* »

Ce Sacrement peut être reçu plusieurs fois dans une vie, le plus souvent parce que la pathologie s'est aggravée ou qu'une autre maladie est apparue, ou encore que le grand âge se fait de plus en plus lourd.

Si vous avez besoin de plus d'explications ou si vous hésitez, **appelez le P. Jean-Luc au 06 31 01 01 80 ou adressez-vous à la personne qui vous apporte la communion.**

IMPORTANT : pour la bonne organisation, **merci de vous INSCRIRE** auprès de **P.Jean-Luc**. Et nous vous donnons **RDV le dimanche 15 février à 10H00 à l'église de CHASSELAY** pour un temps d'échange avant de recevoir éventuellement le Sacrement.

La célébration de ce Sacrement est d'abord communion de prière entre les personnes le recevant et appelées à être témoin, et la communauté qui prie pour eux. Mais il n'empêche pas, bien au contraire, de nombreux autres chemins pour vivre le commandement du Christ « J'étais malade et vous m'avez visité. » (Mt 25). Beaucoup de personnes de notre paroisse ne peuvent plus venir par leur propre moyen au Repas Dominical de Notre Seigneur et seraient heureuses que des frères leur proposent de les amener, ou leur apportent le Pain de Vie en venant prier avec eux.

Le Seigneur compte sur toi, toi qu'attends-tu ?

P.Jean-Luc CHATELUS



Besoin de plusieurs sacristains pour Chazay...

... afin d'assurer le service de l'autel le dimanche et lors d'événements exceptionnels. Formation dispensée.
Contacter le secrétariat. Merci d'avance !



Rencontre paroissiale :

- ~ **Intervention « Les bases de la foi catholique »,**
thème : le Notre Père : le mardi 3/02 de 20h à 21h au Foyer de Lozanne, 378, route de Lyon.
Contact : Marie-helene.pussiau@orange.fr
06-61-98-00-92



PAROISSE SAINT PIERRE ET SAINT PAUL EN VAL D'AZERGUES
SALLE CHAMPIN - 69380 CHAZAY D'AZERGUES

VENDREDI 6 MARS 2026 – 20H15

Héros ?
Modèle ?
Actuel ?

ARNAUD BELTRAME

Ce qui n'a pas été dit

Tout public (enfants à partir de 10 ans)

Témoignage inédit sur sa vie spirituelle et sa postérité par le Père Jean-Baptiste Goltier, (chanoine de Lagrasse) le prêtre qui l'a accompagné

Contact: 04 78 47 60 24 - contact@neufclocherslyon.fr

Funérailles :

- † Lucien CARRERES (91 ans) le 26/01 à Belmont
- † Claudine MIGUET (75 ans) le 30 janvier à Chasselay

Mariage le 14/02 à 16h30 à Belmont :

Raphaël GROSJEAN et Marina GRIGORIEFF

Adoration du Saint Sacrement

- * Du **mercredi après la messe de 9h** au jeudi à 10h à l'église de Chazay
- * Du **jeudi 12h** au vendredi 16h à l'église de Lissieu.



Prochains RV St Vincent de Paul



à la salle Champin de Chazay

RV « Papote » de 14h à 17h les lundis 2 et 19/02

Contact : Annick Robert au 06 76 29 67 40

La quête prélevée avec un jeton bleu

Il est possible de donner à la quête en choisissant le prélèvement automatique. Cette forme de don à la quête présente de nombreux avantages :

- Vous pouvez donner davantage en bénéficiant des déductions fiscales en vigueur.
- Il ne vous est plus nécessaire de chercher chaque dimanche de la monnaie pour chacun des membres de la famille.
- Vous soutenez la vie de votre paroisse tout au long de l'année, même lorsque vous êtes absent.

Pour mettre en place une quête prélevée, il faut compléter le formulaire de don dédié. Vous recevrez alors par courrier un lot de jetons correspondant aux messes de l'année et tenant compte du nombre de personnes de votre foyer donnant à la quête (60 jetons par personne). Vous continuerez ainsi à participer concrètement à la quête grâce aux jetons symbolisant votre don et remplaçant les pièces de monnaie et billets déposés dans les corbeilles.

Le montant de la participation à la quête relève bien évidemment d'un choix personnel et des moyens financiers de chacun. Toutefois, à titre indicatif, il est conseillé de donner par personne au moins 2 € lors de chaque quête, afin de permettre à sa paroisse d'assumer ses dépenses.

On compte environ 60 quêtes par an : 52 dimanches et 8 solennités et fêtes. Le montant que l'on donne à la quête peut varier de 120 € par an pour 2 € à 600€ pour 10 € voire 900 € pour 15 € (l'équivalent d'1 place de cinéma au Pathé-Bellecour)

Grâce à la quête prélevée, si vous êtes imposable, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Cela vous permet par exemple de donner 1800 € par an pour un coût réel de 600 € après déduction fiscale soit 10 € par messe.

Si vous payez des impôts, il est donc possible de donner environ trois fois plus sans que cela ne coûte plus !

Chapelet des pères de famille : Tous les lundis à 20h à St Jean des Vignes